# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



# Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques

Dix-neuvième Conférence des Parties

Varsovie, 11-22 novembre 2013

\*\*\*

### DISCOURS DE MADAME DALILA BOUDJEMAA,

# MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT AU TITRE DU SEGMENT DE HAUT NIVEAU

\*\*\*

Varsovie, le 21 novembre 2013

Monsieur le Président de la dix-neuvième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques,

Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernements, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Madame la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, Excellences,

Mesdames et messieurs

#### Monsieur le Président,

- Permettez-moi en premier lieu, d'exprimer, au nom de ma délégation, toute ma gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Pologne, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé dans cette ville charmante de Varsovie.
- Je voudrais également remercier M. le Secrétaire général des Nations Unies et Mme la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre, pour les leurs efforts et les moyens mis en œuvre pour que nos travaux soient couronnés de succès.
- 3. L'Algérie souscrit aux déclarations prononcées par S.E. Madame Jiko Fatafehi Luveni Ministre de la Protection Sociale et de la Réduction de la Pauvreté des Femmes de Fiji, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

#### Monsieur le Président,

- 4. Deux années seulement nous séparent du rendez-vous tant attendu, à savoir, la Conférence de Paris, censée aboutir à l'édification du nouveau Régime climatique international. Cependant, beaucoup reste à faire si nous voulons que ce rendez-vous soit une réussite pour tous. Nous nous devons d'y travailler ensemble car les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour notre planète.
- 5. Certes, faire face à lamenace des changements climatiques requiert la participation de tous, et une réduction substantielle des émissions anthropiques des gaz à effet de serre est essentielle, si nous voulons contenir la hausse de la température moyenne de notre planète à 2° Celsius.

## Monsieur le Président,

- 6. Le Régime auquel nous aspirons est amené à être multilatéral, transparent et basé sur les dispositions et les principes de la Convention-cadre, principes que nous avons réitérés lors du dernier SommetRio+20. Le droit au développement, la responsabilité commune mais différenciée et l'équité doivent y être consacrés et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque interprétation.
- 7. L'accord futur se doit de répondre aux attentes de toutes les parties et suppose une répartition équitable des engagements, fondés sur le principe cardinal de la responsabilité commune mais différenciée.

8. Nous, pays en développement, faisons faceà des contraintes aussi innombrables que diverses : développement économique, éradication de la pauvreté extrême, sécurité alimentaire, diversification économique – en plus de celles écologiques et environnementales notamment la désertification et les effets adverses des Changements climatiques, encore plus sévères dans nos pays.

#### Monsieur le Président,

- 9. L'Algérie subit de plein fouet les effets adverses des Changements climatiques. Canicules, sécheresses, inondations, feux de forêts, etc. Ils sont de plus en plus fréquents et encore plus dévastateurs, engendrant pour l'État des dépenses considérables et annihilant nos efforts de développement.
- 10. Aussi, l'adaptation aux Changements climatiques s'avère-telle tout aussi prioritaire qu'urgente, car toute action repoussée est synonyme de durcissement du quotidien de milliers d'individus vivant dans les régions fortement affectées.
- 11. L'adaptation aux Changements climatiques doit être l'élément central de nos discussions, et nous espérons que nos délibérations aboutissent à des conclusions satisfaisantes pour ce volet. Sans adaptation, nous serons vulnérables davantage. Des secteurs vitaux comme les ressources en eau, l'agriculture, la santé, la foresterie, les ressources halieutiques, pour ne citer que ceux-là, se verront encore plus affectés, ce qui est synonyme de perte d'emplois, de tensions sociales et parfois, d'exode rural,

- difficile à contenir, compte tenu des capacités limitées dont nous disposons.
- 12. Malgré de telles contraintes, mon pays n'a ménagé aucun efforten matière d'atténuation. Les réalisations en sont l'illustration parfaite. Dans le domaine des transports, l'édification dans la ville d'Alger, d'une ligne de métro en cours d'extension, la construction de lignes de tramway dans les principales villes du pays et l'électrification du chemin de fer témoignent de la volonté de nos Autorités d'aller de l'avant, non seulement pour améliorer le quotidien du citoyen, mais également pour réduire substantiellement les rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, liés au nombre croissant de véhicules.
- 13. Dans le domaine de l'énergie, la centrale hybride de HassiR'melillustre parfaitement les efforts entrepris pour réduire les émissions liées aux activités d'extraction. À cela s'ajoute un programme d'envergure visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- 14. S'agissant du secteur de la foresterie, l'Algérie s'est engagée, à freiner la désertification, plus menaçante que jamais, du fait notamment de la pression climatique. Depuis 2010, le Barrage vert a fait l'objet de mesures en vue de réhabiliter les sites ayant connu une dégradation avancée, de consolider le patrimoine vert existant, et d'étendre cette ceinture à des milliers d'hectares supplémentaires.

- 15. Les efforts des pays en développement, combien louables, ne peuvent avoir l'effet escompté, sans le concours de leurs partenaires développés. En vertu de la Convention-cadre, mais aussi des décisions adoptées depuis l'entrée en vigueur de cet Instrument, nos partenaires sont tenus de pourvoir des moyens de mise en œuvre, afin de nous permettre de relever les défis que nous imposent le phénomène des Changements climatiques.
- 16. Le rétablissement de la confiance dans le système multilatéral implique la concrétisation des engagements pris pour le financement du climat, la facilitation du transfert de technologies propres et le renforcement des capacités des pays en développement.
- 17. Nous nous attendons à ce que la Conférence de Varsovie débouche sur des décisions acceptablessurdes questions pu régler définitivement, l'année que nous n'avons dernière, à Doha, à savoir le financement, y compris le financement à long-terme et ce, dans la perspective de rendre le Fonds vert pour le Climat opérationnel et disposant de moyens lui permettant de lancer des programmes ciblés et concrets ; les pertes et préjudices dus aux effets adverses des Changements climatiques, avec la mise en place de mécanismes financiers et institutionnels adéquats, à même d'aider les pays vulnérables à faire face à cette contrainte; et la définition des fondements du Régime climatique post-2020, sur la base compréhension et d'une interprétation consensuelles des principes sur lesquels ce Régime devrait reposer.

## Monsieur le Président,

- 18. Permettez-moi de saisir cette occasion pour annoncer que l'Algérie compte organiser, au mois de février prochain, une Conférence ministérielle africaine afin de débattre des défis imposés par les Changements climatiques, ainsi que de la manière d'y faire face.
- 19. Enfin, Monsieur le Président, l'Algérie demeure convaincue que le succès de nos délibérations est tributaire de la bonne volonté de l'ensemble des parties prenantes, tenues d'avoir des échanges constructifs. Elle est engagée pour que nos travaux soient couronnés de succès.

Je vous remercie de votre attention.